

## Une échappatoire à la violence conjugale

**SOCIAL** L'association Atherbea, qui dispose de logements d'urgence à Bayonne, se dote de deux appartements temporaires dans la Cité des corsaires. Idéal pour mettre les victimes en sécurité

**Olivier Darroumerte**  
saintjeandeluz@sudouest.fr

La lutte contre la violence faite aux femmes a pris un virage concret à Saint-Jean-de-Luz. Les deux premiers logements temporaires du Sud Pays basque viennent d'ouvrir leurs portes. Un refuge pour les victimes qui peuvent se retirer six mois ou un an, après avoir réussi à fuir dans un logement d'urgence. Ces logements provisoires se situent dans une résidence flambant neuve, bien placée, au cœur de Saint-Jean-de-Luz.

L'adresse restera confidentielle pour des raisons évidentes, mais la mairie ne cache pas sa joie d'avoir mis en relation Atherbea, l'association d'hébergement et d'insertion au Pays basque, et le bailleur social Habitelem, qui a mis à disposition ces deux T1. Le Rotary de Saint-Jean-de-Luz- vallée de la Nivelle a également participé à l'aménagement.

### Après l'urgence

Cette annonce suit de près la réunion du Réseau Périnat Nouvelle-Aquitaine qui a réuni, la semaine dernière, professionnels de santé, associations, forces de l'ordre et justice, lors d'une réunion de travail à la Grillerie du port. « Ces logements viennent assurer une continuité du parcours », explique Pantxika Ibarboure, directrice générale adjointe d'Atherbea. L'association d'aide aux victimes disposait déjà de trois logements d'urgence à Bayonne, où les personnes victimes de violences conjugales pouvaient se réfugier quelques jours. Un mois ou deux, maximum.

Ensuite, celles-ci n'avaient souvent d'autres choix que de trouver un lit, chez des amis, un membre de la famille, à l'hôtel ou à la Maison de Gilles, dans le quartier de La Négresse à Biarritz. Un autre logement provisoire avait aussi été mis à disposition, ce printemps, à des-



**Pantxika Ibarboure, directrice générale adjointe d'Atherbea, appelle les personnes victimes de violences conjugales, ainsi que leur entourage, à composer le numéro d'urgence 39 19.** PHOTO O. D.

tinuation des femmes victimes de violences, à Anglet, et géré par l'association ACJPB. Désormais, elles peuvent également être relogées dans un des deux appartements provisoires de Saint-Jean-de-Luz, sur une période allant de six mois à un an.

« Elles arrivent ici, lorsqu'elles sont stabilisées, qu'elles ont retrouvé un accès à leurs droits, un emploi, des ressources. Ces logements temporaires permettent aux femmes de s'inscrire socialement sur le territoire et de recréer du réseau. »

Ces deux appartements loués par Atherbea, grâce à une subvention de l'État, sont donc sous-loués pour une période de six mois, renouvelable une fois. Ces femmes payent une participation forfaitaire adaptée à leurs ressources, le temps de

se reloger. « Elles ne veulent pas être hébergées gratuitement, rebondit Isabelle Garramendia, adjointe aux affaires sociales. Elles veulent se sentir en sécurité et participer au paiement de leur loyer. »

### Prioritaire au logement social

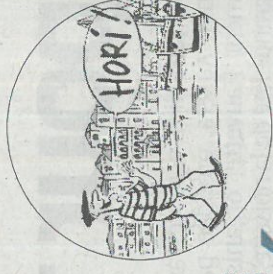
Après dépôt de plainte, toutes les personnes victimes de violences conjugales sont prioritaires dans l'obtention d'un logement social. Le bailleur, Habitelem, assure qu'il veut apporter sa pierre à la reconstruction de ces personnes en les accompagnant dans leur nouveau parcours résidentiel.

Un chemin qui débute souvent par le 39 19, composé dans l'urgence. « Plus de 100 femmes appellent chaque année. On pouvait en recueillir une quarantaine en ur-

gence. Mais, à partir de 2020, notre capacité d'hébergement va doubler, avec huit logements de 22 places », se réjouit Pantxika Ibarboure (1). Pendant la période d'urgence, les victimes sont logées gratuitement. C'est le temps de l'accompagnement. Mais, il manque encore des logements temporaires, « d'autant que le logement ordinaire est difficile à trouver sur la Côte basque », réagit Pantxika Ibarboure.

Celle-ci veut croire qu'« au fur et à mesure », d'autres villes vont mettre à disposition des appartements provisoires pour les personnes victimes de violences conjugales.

(1) L'année prochaine, Atherbea devrait disposer d'un autre logement d'urgence à Bayonne, à Urrugne et dans le Pays basque intérieur.



## LE PIÉTON

Avus ville placardée d'affiches d'Halloween. Citrouilles, par-ci, Zombies, par-là. Très bien. La fête et le spectacle raniment les cœurs en froid avec les feuilles mortes, mais le Bipède n'oublie pas pour autant ses aïeux, qui n'ont pas été des saints, mais qui font cause commune, côte à côte, dans le caveau familial. Il est agréable, aussi, le temps du recueillement, au matin du changement d'heure. Magnifique le parvis des halles de Saint-Jean-de-Luz, bardé de vendeurs de chrysanthèmes. La marguerite des morts a plus de tenue qu'un bouquet de churros, n'en déplaît-à nos petits monstres avides de sucreries.

## AGENDA

### AUJOURD'HUI

#### Création d'un album-photo.

Atelier pour les enfants de 8 à 14 ans, à 14 h 30, à la médiathèque de Ciboure. Gratuit. Les inscriptions se prennent au 05 59 47 12 93.

### DEMAIN

#### Port d'hier et d'aujourd'hui.

Visite à 10 h pour redécouvrir le port de pêche, depuis la chasse à la balaine jusqu'à nos jours, et poursuivre par une présentation privilégiée de la salle de vente aux enchères de la criée. Rendez-vous place Foch, devant la police municipale à Saint-Jean-de-Luz. Tarif : 8 €, gratuit pour les moins de 16 ans. Sur inscription à l'office de tourisme au 05 59 26 03 16.

#### Chasse au trésor.

Pour les enfants de 7 à 11 ans, avec atelier ludique et visite historique. Places limitées à 8 participants. Réservations jusqu'à la veille à l'office du tourisme, 20, boulevard Victor-Hugo. Tél. 05 59 26 03 16.

## UTILE

### AGENCE « SUD OUEST »

28 Boulevard Victor-Hugo